



## **CONCERTATION PUBLIQUE**

### **AVIS DE MISE A DISPOSITION DU BILAN**

**Au titre des articles L.103-2 et suivants du code de l'urbanisme**

---

## **Projet de renouvellement urbain**

### **Ilot Mairie à Gouesnou**

Par délibération n°2018-03-021 du 30 mars 2018 et conformément aux articles L.103-2 et suivants du code de l'urbanisme, le Conseil de la métropole a approuvé le bilan de la concertation préalable concernant le projet de renouvellement urbain de l'Ilot Mairie à Gouesnou.

Le bilan de la concertation sera tenu à la disposition des personnes intéressées,

**du 30 avril 2018 au 8 juin 2018 inclus**

aux jours et heures habituels d'ouverture des bureaux :

- à l'Hôtel de Brest métropole,  
24 rue Coat Ar Guéven à Brest
- à la Mairie de Gouesnou  
Place des Fusillés à Gouesnou
- sur le site internet [www.brest.fr](http://www.brest.fr).